



## COMITÉ TRIPARTITE

### Compte rendu de la rencontre

Tenue les 6 et 7 mai 2009  
Montréal (Québec)

---

#### Membres du comité présents :

##### a) Représentants des provinces et des territoires

- Imelda Arsenault, ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard
- Jacques Dorge, Ministère de l'Éducation du Manitoba
- Susan Forward, Ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador
- Simone Gareau, Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
- Gilbert Guimont, ministère de l'Éducation de l'Alberta
- Raymonde Laberge, ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Terr. du Nord-Ouest
- Charles Lamarche, ministère de l'Éducation de l'Ontario (le 6 seulement)
- Marcel Lavoie, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
- Gilles G. LeBlanc, ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
- Ginette Plourde, ministère de l'Éducation de l'Ontario (le 7 seulement)
- Daniel Buteau, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

##### b) Représentants du gouvernement fédéral

- Roukya Abdi Aden, comité directeur CIC-CFSM
- Yvan Déry, Patrimoine canadien
- Michel Ruest, Patrimoine canadien
- Yves Saint-Germain, Citoyenneté et Immigration Canada (le 7 seulement)
- Guylain Thorne, Patrimoine canadien

##### c) Représentants des conseils scolaires et des organismes communautaires

- Jean-Luc Bernard, Regroupement national des directions générales de l'éducation
- Suzanne Bossé, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- Yolande Dupuis, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Roger Gauthier, Commission nationale des parents francophones
- Robert Tremblay, Fédération nationale des conseils scolaires francophones

##### d) Autres personnes présentes

- Raymond Daigle, président du Comité tripartite
- Edgar Gallant, conseiller (le 7 seulement)
- Anne-Marie Dessureault, Fédération nationale des conseils scolaires francophones (observatrice)
- Richard Lacombe, Association canadienne d'éducation de langue française (observateur)
- Anny Champoux, Fédération culturelle canadienne-française (observatrice)
- Sylvie Rochette, Patrimoine canadien (observatrice)
- Josée Langlois, Patrimoine canadien (observatrice)
- Marie-Josée Leblanc, consultante (prise de notes)
- Laurent Trudel, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (observateur)

## **Membres du comité absents :**

- André Corbeil, ministère de l'Éducation du Nunavut
- Britta Gundersen-Bryden, ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique
- Gilbert Lamarche, ministère de l'Éducation du Yukon
- Donald Nadeau, Ressources humaines et Développement social Canada
- Lucie Potvin, Ressources humaines et Développement social Canada

**MERCREDI 6 MAI 2009**

### **1. Mot de bienvenue du président et objectifs de la rencontre**

---

La rencontre débute à 9 h 15. Le président souhaite la bienvenue à tous. Il présente les nouveaux membres du Comité tripartite : Suzanne Bossé, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Robert Tremblay, Fédération nationale des conseils scolaires francophones et Laurent Trudel, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (observateur). M. Charles Lamarche remplace Ginette Plourde pour la journée et Jean-Luc Bernard représente le RNDGÉ en remplacement de Denis Ferré, nouveau président du RNDGÉ qui ne pouvait se joindre au groupe. Il informe également les membres que Marc-André Charlebois, DG de la FNCSF, n'est plus en poste depuis le fin avril et que M. Edgar Gallant se joindra au groupe le 7 mai (lendemain).

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

---

Le président mentionne que, malgré un ordre du jour chargé, il s'avère pertinent d'ajouter un point à Varia : « Discussion sur le financement ». Ladite discussion portera sur les prochaines étapes des travaux du Comité, de même que sur les stratégies à adopter, tenant compte du présent contexte économique. L'ordre du jour est accepté tel que modifié.

### **3. Approbation du compte rendu de la rencontre des 8 et 9 décembre 2008**

---

Le compte rendu est adopté avec une modification à la page 6 – Animation culturelle, troisième ligne, la phrase devrait se lire ainsi : « ...l'Université Ste-Anne en Nouvelle-Écosse. ».

En terme de suivi à la rencontre de décembre 2008, on mentionne que la Table ronde de PCH s'est réunie tel que prévu le 11 mars 2009 et que les participants ont manifesté le souhait qu'un tel exercice soit répété. Lors de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés. Les membres du groupe de l'axe Pédagogie ont également donné suite à cette rencontre en formulant des recommandations (voir axe Pédagogie – objectif 6 - page 10).

### **4. État d'avancement des travaux des six axes**

---

Les membres du Comité tripartite ont en main les fiches de progrès de chacun des axes d'intervention. Une présentation sommaire de chacun des axes est effectuée.

#### **4.1 Axe Action culturelle et identitaire**

Richard Lacombe (ACELF) et Anny Champoux (FCCF) présentent le résumé des travaux du groupe de travail, qui s'est réuni les 7 et 8 avril 2009. Vingt-cinq personnes ont pris part à cette cinquième rencontre,

laquelle comportait trois objectifs : 1. Valider le plan d'action dans son ensemble; 2. Préciser les porteurs de dossiers; 3. Connaître l'état d'avancement des projets des membres de la Table. Cette rencontre a également permis de cerner les enjeux et les défis de cet axe, lesquels sont au nombre de trois : 1. Politique culturelle et linguistique; 2. Mise en œuvre du plan d'action; 3. Lexique. Une présentation d'un projet de l'axe Pédagogie (référénts culturels) a également eu lieu à ce moment.

Une prochaine rencontre du groupe de travail est prévue à l'automne 2009. Par ailleurs, le ministère Citoyenneté et Immigration a manifesté l'intérêt de prendre part aux travaux du comité et sera par conséquent invité à cette rencontre.

Le plan d'action présenté lors de cette rencontre a été adopté en principe, quoique celui-ci sera sujet à des ajustements au cours des mois à venir. Pour certains dossiers, des porteurs de dossier ont été identifiés. Par contre, pour chacun des projets, des organismes se sont montrés intéressés à agir à titre de collaborateurs.

S'ensuit une période de questions et de commentaires, notamment sur la nécessité d'intégrer les radios communautaires aux activités du groupe de travail. On mentionne qu'un bon climat de travail prévaut au sein du groupe, et que les membres qui y prennent part font preuve d'enthousiasme à l'égard de l'avancement des travaux de la table.

Le groupe de travail veut tracer le bilan de projets exemplaires dans les provinces et les territoires et les adapter sur le plan national. Parmi les enjeux envisagés, on souhaite faire connaître aux jeunes le milieu de la production artistique et valoriser la construction identitaire par les arts et la culture.

Également, la FCCF travaille toujours sur la « Trousse du passeur culturel » à l'intention des directions et des directions adjointes d'école. Cet outil de formation culturelle, qui comprend entre autres un répertoire des organismes francophones du pays, sera également disponible en ligne à l'adresse « [passeur.ca](http://passeur.ca) ».

La CNPF fait valoir qu'il y a des possibilités d'arrimage très importantes à concrétiser avec l'axe Petite enfance. La trousse du passeur culturel pourrait être facilement adaptée pour s'adresser à la réalité des intervenants en petite enfance, notamment les directions des services de gardes qui jouent un rôle similaire à celui des directions d'école. De plus, étant donné que le répertoire devrait refléter les initiatives mises de l'avant par les organismes ou intervenants culturels et artistiques du pays pour tous les âges scolaires de la maternelle au secondaire, il serait facile d'adapter le gabarit pour inclure des initiatives qui toucheraient la petite enfance, puisque les intérêts pour la catégorie d'âge de la petite enfance se rapprochent beaucoup de ceux des élèves de la maternelle et des premières années scolaires (1ère et 2ème).

En ce qui concerne l'élaboration d'un lexique, les membres de la TAACI ont voulu porter à l'attention du Comité tripartite que « la nécessité de s'entendre sur le sens donné aux mots et aux expressions utilisés dans les différents plans d'action est de plus en plus évoquée lors des réunions. On remarque la même situation du côté des chantiers gérés par la FCFA. » Toutefois, ce projet s'avère complexe, étant donné la difficulté de trouver des définitions communes aux différents termes de la francophonie canadienne, considérant la diversité d'une province à l'autre du pays.

### ***Conclusion***

Le président remercie madame Champoux et monsieur Lacombe pour leur présentation. Il ajoute que, malgré la difficulté de voir des projets concrets se réaliser, le dialogue et la réflexion engendrés par les travaux de ce groupe de travail sont très importants et ont déjà donné des fruits.

## **4.2 Axe Ressources humaines**

Roger Gauthier (CNPF) présente le résumé des travaux du groupe de travail. Il précise qu'il est un nouveau membre de ce groupe de travail, étant donné sa récente entrée en poste à titre de directeur général de la CNPF. L'Axe Ressources humaines s'est réuni par conférence téléphonique le 20 mars 2009. Monsieur Gauthier mentionne que la majeure partie des discussions de cette table ont porté sur la mobilité de la main d'oeuvre. Cependant, les commentaires émis par le Comité tripartite à l'effet que cet élément n'est pas un enjeu majeur ont freiné l'élan du groupe. Nonobstant, la mobilité de la main-d'oeuvre et le recrutement s'avèrent des enjeux prépondérants.

Le groupe de travail envisage la mise en place d'une banque de données permettant au personnel enseignant à la recherche d'un emploi de déposer leur curriculum vitae et aux employeurs d'y afficher leurs offres. Cette banque de données s'inscrit dans le contexte du développement d'un projet de *Fonction centrale de recrutement des enseignants et des spécialistes* (FCRES), service que propose d'offrir le bureau national de la FNCSF/RNDGÉ pour aider à répondre aux besoins en ressources enseignantes et spécialisées des conseils scolaires francophones. Elle consisterait avant tout en un outil informatique de rapprochement entre des besoins de ressource et des offres de candidatures. Placé sur le site Web du RNDGÉ, cette mise en communication ou « interface » entre gestionnaires recruteurs et candidats compétents intéressés serait une sorte de mini-foire d'emploi virtuelle. Des efforts seraient également consacrés à la communication et la promotion de carrières en enseignement en milieu minoritaire francophone. Une demande de financement est présentement entre les mains du Ministère de l'Éducation de l'Alberta.

Pour sa part, la FNCSF a informé le groupe de travail qu'elle avait présenté une demande d'appui financier au SAIC pour un projet de *Table pancanadienne en immigration* qui se pencherait sur les meilleures pratiques en termes d'accueil et d'intégration des immigrants et nouveaux arrivants, en collaboration avec le RNDGÉ et l'ADIGECS. Ce projet s'insère plus précisément dans un contexte pédagogique. Le SAIC a demandé des précisions sur ce projet et par conséquent, ce projet fera l'objet de modifications.

### *Commentaires du Comité tripartite*

Une période de questions et de commentaires s'ensuit. On mentionne qu'une nouvelle entente est en voie d'être conclue à l'effet que le personnel de toutes les professions réglementées, incluant les enseignants, pourrait recevoir une certification dans une autre province sans devoir se soumettre à une évaluation par le registraire. Ladite entente soulève moult réactions, particulièrement de la part du milieu de la santé. Quelques provinces n'ont pas encore signé cette entente, qui permettrait la mobilité presque totale du milieu enseignant.

Les difficultés en termes de recrutement et de mobilité se situent surtout dans les milieux ruraux, les étudiants exerçant leur métier, la plupart du temps, dans leur ville ou village d'origine. Au Nouveau-Brunswick, on a constaté une augmentation du nombre d'inscriptions à la Faculté d'éducation de l'Université de Moncton. La province assiste donc présentement à un nouveau phénomène de stabilisation. Cette même province ayant fait face à une pénurie au cours des dernières années, elle s'est vue dans l'obligation d'embaucher les enseignants qui étaient disponibles, sans nécessairement tenir compte de leur champ de compétences. Cette situation fait en sorte que le Nouveau-Brunswick se retrouve aujourd'hui avec des enseignants non spécialisés.

L'Ontario fait également face à cette situation, malgré les efforts des universités dans ce dossier. On est d'avis que le fait d'offrir des incitatifs (par ex. déboursier les frais de déménagement des enseignants recrutés) est un facteur favorable. L'Île-du-Prince-Édouard comporte 6 régions, dont 2 où il est moins difficile de retenir les enseignants. Des différences sont constatées quant à l'embauche en milieu rural vs en milieu urbain. Le Manitoba connaît la même difficulté de recrutement. En Nouvelle-Écosse, il est difficile d'obtenir une

certification en français. Dans le but de pallier à ce problème, une Table de concertation a été créée, laquelle s'est réunie à deux reprises jusqu'à maintenant.

Étude de Bourgeois – Les conclusions laissent perplexes certains membres. Les résultats auraient-ils été différents si certains éléments avaient pu être évalués différemment/correctement (par ex. immigration). Y aurait-il moyen de quantifier certains éléments du rapport pour en tirer profit aux fins des travaux de l'axe?

Concernant la « FCRES » - Il faudrait s'assurer qu'elle apporte une plus-value à ce qui existe déjà. S'assurer également qu'elle obtient l'appui des conseils scolaires et des partenaires afin qu'elle soit profitable au milieu.

On s'interroge à savoir s'il est possible d'en arriver à une concertation au niveau pancanadien, ou si les initiatives doivent plutôt être réalisées dans chacune des provinces et des territoires. À titre d'exemple, les règles qui régissent l'éducation des spécialistes diffèrent d'une province à l'autre. Par ailleurs, le maintien des effectifs est spécifique au milieu francophone minoritaire. Aussi, on remarque que la charge de travail des enseignants francophones est plus importante que celle des enseignants anglophones, ce problème causant entre autres des difficultés de recrutement. La mission des écoles de langue française est de rendre attrayante la profession d'enseignants en français.

Une des avenues également à envisager est le recrutement international. À titre d'exemple, des spécialistes (orthophonistes) provenant de la Tunisie ont été embauchés au Nouveau-Brunswick. La FCFA mentionne qu'un de ces comités, lié à l'immigration, collabore actuellement avec un organisme de la France pour faciliter les démarches des personnes désirant s'expatrier vers le Canada. Ce comité a d'ailleurs approché le ministère de Citoyenneté et Immigration afin de l'inciter à faciliter la reconnaissance des acquis des personnes provenant de l'étranger.

La FCFA rappelle également qu'à chaque année, l'Ambassade du Canada organise l'événement « Destination Canada » qui se veut un forum d'emploi tout en faisant la promotion du pays pour attirer de nouveaux résidents. De nombreux employeurs de même que des organismes provinciaux et canadiens sont présents à chaque année. Elle suggère que le groupe de l'axe garde cet événement en tête lors de ses réflexions. Elle termine en rappelant qu'elle avait mentionné lors de la dernière rencontre la possibilité d'établir sous forme de projet pilote une initiative impliquant des enseignants d'un autre pays. Il semblerait que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est justement en train de mettre en place une telle initiative.

#### *Recommandations du Comité tripartite*

Le président demande au groupe de travail de se pencher sur la possibilité d'ajouter des indicateurs de rendement quantifiables afin de mesurer les progrès réalisés en termes de ressources humaines.

Le groupe de travail devra également examiner, outre la « Fonction centrale », d'autres mesures à mettre en place afin de faciliter le recrutement et le maintien des effectifs (mobilité, incitatifs, valorisation profession, etc.). Il souhaite que le groupe de travail poursuive et raffine son travail et les différents concepts envisagés qui pourraient faire l'objet d'une présentation à la prochaine rencontre.

Le président demande également au RNDGÉ d'approcher les conseils scolaires et les ministères de l'Éducation pour identifier les difficultés majeures en termes de recrutement et de maintien du personnel enseignant.

Il conclut en précisant que l'étude sur le recrutement, la rétention, la formation initiale et la formation continue, menée par M. Bourgeois, n'est pas arrivée aux conclusions auxquelles on s'attendait. Les problématiques identifiées antérieurement par le Comité tripartite ont donc possiblement été mal cernées.

### **4.3 Axe Infrastructures**

Suzanne Bossé (FCFA) présente le résumé des travaux du groupe de travail. Elle est également un nouveau membre de cette table étant donnée sa récente entrée en fonction à titre de directrice générale de la FCFA du Canada. Elle a participé à une conférence téléphonique de l'Axe Infrastructures le 17 avril dernier. Lors de cette conférence téléphonique, le groupe s'est attardé à sa mission et à son mandat. Le projet de recherche présenté pour financement ayant été refusé une nouvelle fois, les membres du groupe de travail examinent d'autres options. Considérant qu'il n'y a pas de besoins réels à combler autre que ce qui avait été avancé, le groupe de travail s'interroge à savoir si l'Axe devrait être dissout ou si son mandat devrait plutôt être réorienté. L'avis des membres du Comité tripartite est donc sollicité. Une réunion hâtive du groupe est anticipée suivant la présente réunion du Comité tripartite.

#### *Commentaires du Comité tripartite*

Le président précise que, lors du Sommet sur l'Éducation en 2005, plusieurs provinces et territoires avaient manifesté le besoin d'obtenir de nouvelles écoles. Plusieurs de ces nouvelles écoles ont été mises en place depuis. Il en va de même pour les garderies, les pré-maternelles et les centres de la petite enfance, ces services étant en place dans la plupart des communautés. Il est d'avis que la question des infrastructures ne peut se traiter au niveau national. En Ontario, une étude a révélé que peu de besoins étaient jugés comme différents, autre que la composante « communautaire », entre francophones et anglophones. Au Nouveau-Brunswick, une étude sur les normes liées aux infrastructures sera disponible sous peu.

On procède donc à un tour de table afin d'avoir la rétroaction des membres quant à la possible dissolution ou réorientation de ce groupe de travail. De façon générale, les membres sont d'avis que ce groupe de travail n'a plus sa raison d'être, et que l'accompagnement des conseils scolaires, la revendication et le lobbying relèvent plutôt d'organismes tels la FNCSF.

#### *Recommandation du Comité tripartite*

On précise que la décision du Comité tripartite en ce qui concerne la dissolution de ce groupe de travail devra être étoffée afin de faire ressortir clairement les causes qui y ont mené qui ne sont pas toutes liées au manque de financement. Enfin, la fiche de progrès du groupe de travail devra être revue afin de mieux refléter les travaux du groupe de travail au fil des ans (progrès accomplis malgré les obstacles rencontrés).

Le président demande également à ce qu'une liste des infrastructures mises en place depuis le Sommet de 2005 soit dressée par la FNCSF et le RNDGÉ. Finalement, un commentaire est émis à l'effet que les composantes et principaux enjeux de l'axe Infrastructures pourraient être intégrées au sein des autres axes du plan, plus précisément au sein de l'Axe Action culturelle et identitaire (par ex. centres communautaires) et de l'Axe Petite enfance (par ex. CPE et garderies en milieu scolaire).

### **PRÉSENTATION - Le meilleur est...avenir 2009 – la petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada : une analyse transformative de la situation**

L'auteur du document, Nicole Lafrenière-Davis, se joint à Roger Gauthier (CNPF) pour présenter cette analyse. Un document sommaire des travaux est remis aux participants. Elle brosse d'abord un bref portrait du Scan environnemental effectué en 2005 : 1. Vision détaillée de la CNPF; 2. Cadre analytique; 3. Le portrait national : tableaux synthèses, constats généraux, pistes d'action et recommandations. Pour sa part, le Scan 2 avait pour objectifs de : 1. Présenter l'état de la situation quant aux services en DPE; 2. Tracer un portrait

comparatif des services préscolaires; 3. Jeter un éclairage particulier sur un volet d'intervention, l'accueil et l'accompagnement du parent (AAP) et une meilleure pratique, les modèles de services intégrés.

On fait part de la méthodologie utilisée afin de dresser le portrait national des services préscolaires. Cette étude a mené à des constats en ce qui concerne les programmes et les services DPE dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation, et des pistes d'action ont été identifiées. Cet exercice s'est conclu par les deux recommandations stratégiques suivantes :

- Prioriser l'élaboration d'un programme national de collecte de données statistiques en DPE visant l'établissement d'un système de collecte de données.
- Planifier un forum sur « un système de services de qualité en DPE pour les communautés francophones en contexte minoritaire ».

Les prochaines étapes de cet exercice sont la traduction, la mise en page et l'impression du rapport final, l'établissement de communication et la présentation du rapport aux partenaires principaux.

Au cours de cette recherche, les responsables ont pu constater la difficulté d'obtenir des données réelles, à savoir les services exclusivement francophones vs les services bilingues. Ils ont remarqué également qu'il existe plus de garderies que d'éducatrices formées.

#### *Commentaires du Comité tripartite*

Une période de questions et de commentaires s'ensuit. Plusieurs membres du Comité tripartite ont contribué à la collecte de données nécessaires à ce rapport. Les ressources pour recueillir ces informations varient d'une province à l'autre, notamment les ministères de l'Éducation provinciaux, les garderies, les conseils scolaires francophones, etc. Les noms des personnes-ressources seront transmis à madame Lafrenière-Davis pour compléter les données recueillies à ce jour.

Les membres croient qu'il serait intéressant qu'au moment de l'inscription d'un élève dans une école de langue française, on demande s'il a fréquenté une garderie francophone. Cette initiative ferait en sorte que l'on aurait un portrait global de la situation d'ici deux ou trois ans.

Un débat prévaut actuellement entre les différents intervenants en petite enfance à l'effet que les garderies devraient relever des ministères de l'Éducation partout au pays, ce qui préoccupe certaines provinces et territoires étant donné l'impact financier d'une telle initiative. Par ailleurs, on mentionne que PCH offre de l'appui financier aux garderies éducatives.

#### **4.4 Axe Petite enfance**

Roger Gauthier (CNPF) présente un résumé des travaux du groupe de travail de l'axe Petite enfance. Un sous-comité s'est réuni et ses travaux seront présentés lors de la prochaine rencontre qui se tiendra les 19, 20 et 21 mai prochains (voir les zones grises dans la fiche de progrès). Le groupe souhaite mettre l'accent sur quelques actions prioritaires :

1. Continuer à faire connaître les modèles de CPEF (carrefours de services intégrés pour la petite enfance et la famille) aux partenaires et communautés.
2. Favoriser les liens interministériels entre les ministères interpellés par la petite enfance dans les juridictions.
3. Identifier et faire connaître les pratiques gagnantes au niveau de la relation et du partenariat scolaire-petite enfance-famille-communautaire.

4. Rechercher des outils existants et/ou créer de nouveaux outils faciles à utiliser et les diffuser pour accompagner sur le terrain les intervenants à la petite enfance.
5. Obtenir un état de la situation documenté du dossier des ressources humaines à la petite enfance.
6. Valoriser la reconnaissance de la profession d'intervenant à la petite enfance francophone.

Il informe de plus les membres que l'appui financier de PCH a permis la création de 2800 trousseaux s'adressant aux parents et portant sur les façons de s'amuser avec leurs enfants en français.

#### *Commentaires du Comité tripartite*

Les membres se réjouissent de voir que les travaux du groupe de travail et de la Table vont bon train et ce, malgré la complexité des arrimages.

### **Synthèse de la journée**

Le président rappelle que, lors de la dernière rencontre du Comité tripartite, les membres avaient manifesté le souhait d'assister à une présentation sur les écoles communautaires. Conséquemment, Marcel Lavoie fera cette présentation à la rencontre du Comité tripartite de décembre 2009.

En ce qui concerne l'Axe Infrastructures, il invite les membres de ce groupe de travail à se joindre à d'autres groupes de travail.

Enfin, il remercie Yolande Dupuis et Anne-Marie Dessureault de la FNCSF pour leur collaboration et leur encadrement à son égard. Il rappelle que la rencontre du lendemain débutera à 9 heures.

*Ajournement de la rencontre à 16 h 15.*

## **JEUDI 7 MAI 2009**

*Reprise de la rencontre à 9 h 05.*

Le président souhaite la bienvenue à Ginette Plourde, Edgar Gallant et Yves St-Germain qui se joignent à la rencontre pour la journée.

Il fait un bref retour sur l'Axe Petite enfance. Le Comité tripartite doit s'attarder spécifiquement au lien de cet axe avec le système scolaire, le groupe ne pouvant avoir une influence que sur cet aspect.

### **4.5 Axe Pédagogie**

Ginette Plourde du ministère de l'Éducation de l'Ontario présente l'état d'avancement des travaux du groupe de travail en référant les membres à la fiche de progrès.

### **Objectif 1 – programme d'études**

Le groupe de travail s'est donné comme objectif d'élaborer un cadre pancanadien d'orientation et de référence de construction identitaire et culturelle destiné à l'intégration des référents culturels de la francophonie dans les programmes d'études, les ressources et la formation du personnel enseignant. Le groupe de travail a tenu plusieurs discussions avec les instances ministérielles et s'est attardé à différentes composantes, soit le cadre théorique, le continuum, la recherche, le caractère ethnoculturel et la banque informatisée de ressources. Dans

le cadre de ses initiatives, le groupe de travail tient compte de l'axe culturel. Dans ce contexte de collaboration, Charles Lamarche et Saveria Caruso ont présenté le Cadre d'orientation et d'intervention de l'Ontario au groupe de travail de la TAACI en avril dernier.

À titre informatif, l'Ontario a procédé au lancement du *Cadre d'orientation et d'intervention : Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario* lors du symposium « Parle, PAL, Jase, Jase » en mai 2009.

Le groupe de travail souhaite mettre l'accent sur l'accueil et l'accompagnement de l'élève, et établir un cadre théorique basé sur la recherche. Dans ce contexte, une demande d'appui financier est en préparation et sera soumise au gouvernement fédéral afin de permettre la diffusion pancanadienne de ce cadre théorique, qui serait adapté à la réalité de l'ensemble du pays. S'il reçoit l'aval du gouvernement, ce projet serait sous la responsabilité du CMEC et sous la direction conjointe du MÉ Ontario et du MÉ Saskatchewan. Un comité directeur et un comité de travail seraient formés, représentant l'Est, le Centre (Ontario) et l'Ouest/Nord afin de tenir compte des spécificités régionales.

**Objectif 2 – Francisation** Le groupe de travail souhaite également développer des outils de francisation (initiatives d'accueil et pratiques gagnantes) à l'intention des élèves qui doivent parfaire leurs compétences linguistiques. Ces outils, considérés comme indispensables, seraient réunis sous forme de recueil qui pourra être enrichi par les conseils scolaires. Ce recueil sera une ressource accessible à toutes les instances.

Le RNDGÉ pourrait être porteur du dossier et établira un plan de travail, un gabarit ainsi qu'un échéancier afin de mener à bien ce projet. Un conseil scolaire pourrait être amené à jouer le rôle de « champion » dans ce dossier.

Une période de questions et de commentaires s'ensuit. Le ministère Citoyenneté et Immigration Canada se dit prêt à travailler en partenariat avec le groupe de travail dans la perspective de la formation des nouveaux arrivants. Les noms de personnes-ressources chez CIC seront transmis à madame Plourde.

**Objectif 3 – Pédagogie** Une autre initiative envisagée par le groupe de travail est la création de modules de formation en ligne à l'intention des enseignants. Il y a une possibilité que la FCE pilotera ce dossier, appuyée par les partenaires du groupe de travail de l'axe Pédagogie et les différents ministères concernés. À noter également que cet objectif est également étroitement lié à la Table ronde sur la recherche en éducation.

*Commentaires du Comité tripartite :*

- Patrimoine canadien fait remarquer que la formation des enseignants est un des volets des ententes fédérales-provinciales et qu'il faudrait privilégier le financement de source provinciale/territoriale.
- Certaines instances ministérielles soulignent le fait qu'il est toujours difficile d'intégrer des initiatives pancanadiennes aux ententes provinciales et territoriales.
- On mentionne que ce projet a été soumis à l'intention des instances ministérielles et que celles-ci sont favorables à sa réalisation.
- Dans certains ministères, une seule personne est attitrée au dossier de la francophonie. La représentation des instances n'est donc pas simplement une question de fonds disponibles, mais aussi de disponibilité des ressources humaines.

**Objectif 4 – Ressources pédagogiques** Les démarches se poursuivent entre la FNCSE/RNDGÉ et le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) pour faire avancer le dossier. Les deux organismes se sont rencontrés à quelques reprises et une entente de collaboration sera élaborée au cours des prochains mois. Le CFORP envisage également de modifier la composition de son CA pour refléter le volet pancanadien (ajout de membres du RNDGÉ de l'Est et de l'Ouest/Nord). Il prévoit également accueillir, à titre d'observateurs, des représentants des ministères de l'Éducation des mêmes régions.

*Commentaires du Comité tripartite :*

- On mentionne que TFO regorge de ressources pédagogiques mais que son répertoire de ressources et sa formation ne sont malheureusement pas disponibles partout (notamment dans l'Ouest et le Nord où seuls les abonnés de Bell ont accès à la programmation). Les guides pédagogiques et l'accès aux émissions (moyennant des frais) sont accessibles dans tout le pays. Au Nouveau-Brunswick (et en Atlantique), de nombreux outils sont disponibles grâce à une entente entre les deux parties. On croit que TFO serait ouverte à conclure de telles ententes dans d'autres provinces ou territoires. Un tableau présentant les services offerts par TFO dans les diverses régions fut présenté. (voir Annexe A)
- La FCFA mentionne avoir eu beaucoup de délibérations avec le CRTC récemment. L'organisme faisait d'ailleurs une représentation auprès du CRTC la veille dans le contexte du renouvellement des licences de diffusion. La Fédération a profité de l'occasion pour demander que ARTV soit disponible gratuitement dans tout le pays.

**Objectif 5 – Apprentissage médiatisé** On souhaite intégrer à l'enseignement dispensé dans les écoles de langue française en milieu minoritaire des approches et des outils d'apprentissage médiatisé qui répondent à leurs besoins. Un cadre de collaboration a été signé en 2005 entre les ministères de l'Éducation respectifs de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. L'objectif sera d'étendre cette collaboration à l'ensemble des provinces et territoires et d'y inclure les cours en ligne et des objets d'apprentissage. Le travail se poursuit donc au niveau du consortium.

**Objectif 6 – Recherche, développement et innovation** Le groupe de travail veut mettre en place des services de recherche-développement-innovation de portée nationale dédiés à l'éducation de langue française en milieu minoritaire. Sur ce point, les membres du groupe de travail ont soumis une liste de 14 recommandations au responsable de la *Table ronde sur la recherche dans le domaine de l'éducation* mise sur pied par Patrimoine canadien, en suivi à sa réunion de mars dernier, dans le but de répondre aux besoins d'une *table pancanadienne de concertation* qui était ressortie comme essentielle dans l'atteinte de cet objectif. Par la même occasion, les membres ont exprimé le souhait que le Comité responsable de la Table soit en mesure de produire un document d'information sur les prochaines étapes visées.

Les recommandations présentées concernaient, entre autres, le transfert de la Table ronde en une table de concertation sur la recherche en éducation et dont l'appellation « Carrefour de la recherche en éducation », «CARÉ», serait sérieusement considérée comme nom officiel de cet effort. Ce CARÉ se donnerait un cadre de références avec un calendrier de rencontres, générerait le processus d'identification des priorités en matière de recherche dans le domaine de l'éducation pour la minorité (FLM-ELM), faciliterait la mise sur pied de partenariats pour les organismes qui veulent faire de la recherche dans les domaines communs et servirait à faire le lien entre la théorie et la pratique pour mettre en œuvre des stratégies et des initiatives en milieu scolaire.

*Commentaires du Comité tripartite :*

- Patrimoine canadien mentionne que cette initiative (table) se voulait ponctuelle et « facilitatrice » de partenariats.
- Il est important de diffuser les résultats des recherches dans les nombreux réseaux et de s'assurer d'en vulgariser le contenu.
- On souligne que l'ACFAS pourrait sans doute contribuer à cet exercice.

## **PRÉSENTATION - Enjeux découlant de la Commission sur l'école francophone au Nouveau-Brunswick**

Le président souhaite la bienvenue à Gino LeBlanc, commissaire chargé de mener les travaux de la Commission sur l'école francophone au Nouveau-Brunswick et chercheur associé à l'Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques. M. LeBlanc présentera le résumé de ce processus de consultation auprès des écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Monsieur LeBlanc mentionne d'abord qu'il a été élu commissaire en juillet 2008, et qu'il a présidé les travaux de la Commission sur l'école francophone au Nouveau-Brunswick qui se sont déroulés par la suite. La dite commission a rencontré près de 1 200 personnes sur une période de 8 mois, et a reçu environ 50 mémoires de même que plusieurs lettres et messages courriel.

Durant les consultations, la Commission a d'abord présenté les objectifs de la Commission ainsi que les principaux défis de l'école francophone. Par la suite, des ateliers ont été offerts sur trois sujets : 1. L'enfant et ses parents; 2. L'école; 3. La communauté. Une plénière et des témoignages ont suivi ces ateliers. Les objectifs de cette commission étaient les suivants :

- Engager une concertation;
- Trouver des solutions à ces défis et bâtir la meilleure école pour nos enfants;
- Définir les domaines d'intervention, les actions prioritaires ainsi que les rôles de tous les intervenants.

La Commission a identifié dix principaux défis de l'école francophone, lesquels ont été regroupés en 3 sous-thèmes :

1. L'enfant et ses parents

- Renforcer l'attachement à la langue française et à la culture acadienne et francophone.
- Encourager les parents ayant droit à l'enseignement en français à choisir une école francophone pour leur enfant.
- Mieux préparer les enfants à l'entrée à l'école.

2. L'école

- Accroître la performance des élèves francophones.
- Composer avec les variations des effectifs scolaires.
- Améliorer les services aux élèves
- Mieux accueillir les enfants des familles immigrantes et valoriser la diversité culturelle.
- Améliorer le recrutement et la formation du personnel enseignant.

3. La communauté

- Valoriser davantage l'éducation et la réussite scolaire dans nos communautés.
- Encourager davantage les parents et la communauté à participer à la vie de leur école.

Enfin, la Commission a identifié des pistes d'action.

Le problème majeur se situe au niveau de la Petite enfance, puisque les services en français sont offerts seulement à partir de l'âge de 5 ans. En effet, aucun réseau n'est en place pour intervenir auprès des enfants dès leur plus bas âge. Dès les premières années de l'enfant, les parents devraient être informés de l'existence des écoles de langue française de leurs environs.

### *Commentaires du Comité tripartite*

En Ontario, les données de Statistique Canada sont utilisées afin de connaître l'emplacement des ayants droit, ce qui permet de dresser le profil de la communauté. Dans cette province, comme dans bien d'autres d'ailleurs, le plus grand défi est d'amener la communauté à s'impliquer. On voudrait voir en poste des agents

de développement communautaire qui pourraient s'attarder aux sphères d'influence et faire de la sensibilisation auprès de la communauté sur l'éducation de langue française.

Au Nouveau-Brunswick, on souhaite modifier le système de gestion de données sur les élèves au cours des 2 à 3 prochaines années. Des efforts soutenus sont déployés afin que les jeunes continuent de s'identifier comme francophones et non comme bilingues; dès qu'un jeune s'identifie bilingue, on fait face aux dangers de l'assimilation.

On mentionne que les jeunes d'aujourd'hui font face à de nouvelles réalités et le fait de s'identifier francophone ou bilingue fait partie de leur construction identitaire. De plus, la culture francophone se doit d'être plus malléable et plus inclusive pour refléter les différentes réalités (famille exogame, immigration, francophile, etc.).

On fait remarquer que les enfants d'immigrants ne parlant ni l'anglais ni le français sont systématiquement dirigés vers les écoles de langue anglaise.

Par ailleurs, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration reconnaît que la langue maternelle des enfants n'est pas toujours le français ou l'anglais. D'ailleurs, le Ministère a octroyé 10 M \$ sur 5 ans pour un programme d'intégration et de recrutement à l'étranger.

Des différences sont perceptibles entre les différentes cultures francophones, et ce même si la francophonie canadienne est dorénavant plus inclusive. Tous les aspects qu'elle comporte doivent donc être pris en considération (minorités ethniques, exogamie, etc.). D'ailleurs, des familles exogames sont présentes dans 65 % des communautés francophones et acadiennes. La question linguistique est définitivement une partie prenante de la construction identitaire. On note aussi que les jeunes sont fiers d'être bilingues, et que les intervenants doivent donc composer avec cette réalité.

Les centres scolaires communautaires ont contribué à développer les compétences entrepreneuriales, à tenir compte des besoins des communautés en situation minoritaire et à valoriser l'intégration communautaire des parents dans les écoles. On fait valoir l'importance de trouver des méthodes novatrices pour accueillir les parents au sein des écoles et les appuyer dans leur rôle de transmission de la langue.

Pour conclure, monsieur LeBlanc informe les membres du Comité tripartite que le rapport de cette consultation publique sera disponible avant la fin de la présente année scolaire, et invite ceux-ci à se le procurer.

### *Conclusion*

Le président remercie Gino LeBlanc et mentionne que les conclusions d'une telle commission seront probablement adaptables à d'autres provinces ou territoires. Il demande à Marcel Lavoie de bien vouloir apporter aux membres du comité des copies du rapport de cette commission à la prochaine rencontre du Comité tripartite.

## **4.6 Axe Promotion**

Jean-Luc Bernard, président sortant du RNDGÉ, présente le résumé des travaux du groupe de travail. Il mentionne d'abord que, malgré l'absence de plusieurs intervenants aux rencontres, le groupe de travail a réussi à faire avancer certains éléments du dossier. Les objectifs majeurs identifiés par l'Axe Promotion sont le recrutement et le maintien des effectifs.

Il informe les membres de certaines initiatives provinciales : En Ontario, une campagne de promotion de l'éducation de langue française vient d'être lancée. Les travaux entourant cette campagne ont permis de constater que le mode de communication le plus efficace des outils de promotion devait se faire en anglais. Ces travaux ont également permis d'identifier la composante « bilinguisme » parmi les préférences des parents dans le choix de l'école de langue française pour leur enfant. Pour voir le visuel de la campagne, les membres sont encouragés à aller visiter le site web : [www.elfontario.ca](http://www.elfontario.ca).

Des campagnes de promotion ont également lieu en Nouvelle-Écosse, et ont eu pour résultat concret l'augmentation des effectifs scolaires. De son côté, en Saskatchewan, la Coalition pour la promotion de la langue et de la culture vise aussi bien la clientèle en immersion que les francophones. Ses objectifs sont également le recrutement et le maintien des effectifs.

Dans le cadre des accompagnements des conseils scolaires dans l'élaboration de plan de communication et de marketing, ces derniers ont réalisé l'importance d'avoir les services d'un agent de communication et envisagent d'offrir des sessions de formation auxdits agents. On fait remarquer également l'importance que le personnel en communication des conseils scolaires ait des compétences en communication et en marketing.

Il est primordial que les parents soient mieux informés et que les différents partenaires fassent partie intégrante du processus d'accueil et d'intégration. Une campagne dans les journaux ou à la télé à elle seule ne pourra pas faire une différence marquante.

Parmi les actions prévues par le groupe de travail, celui-ci souhaite mené deux sondages, soit un auprès des parents et un autre auprès des élèves, afin d'évaluer leurs besoins en terme de services d'accueil, d'accompagnement et de communication. La CNPF travaille également à la réalisation d'un tel sondage et, de ce fait, souhaiterait travailler en collaboration avec l'Axe Promotion. À ce sujet, le ministère de l'Éducation de l'Ontario détient présentement des résultats préliminaires sur le recrutement et le maintien des effectifs et est en attente des résultats finaux. Il se dit prêt à travailler en concertation avec les conseils scolaires au besoin.

Finalement, M. Bernard informe les membres que l'ICRML ira de l'avant avec son projet qui fera l'état des lieux de la recherche concernant l'intégration des enfants des nouveaux arrivants au système scolaire de langue française en milieu minoritaire, avec l'appui financier de CIC. Une présentation des travaux est d'ailleurs prévue à la prochaine rencontre du Comité tripartite.

#### *Commentaires du Comité tripartite*

On propose que la FNCSF développe les questionnaires nécessaires à ces sondages. On mentionne également la nécessité d'une évolution dans la façon de mener les sondages, les moyens utilisés jusqu'à présent n'ayant pas donné les résultats escomptés. Afin de joindre le plus grand nombre de parents possible, on suggère de participer à des foires, où on pourrait avoir accès à des kiosques d'information, ce qui pourrait certainement favoriser le recrutement. Aussi, il serait intéressant que les ministères de l'Éducation développent une trousse d'information à l'intention des élèves qui ne sont pas dans le système (non parlants, etc.). Il faudrait voir ce qui s'est fait au sein des autres organismes. La FCE aurait vraisemblablement un guide à ce sujet. La trousse PAL de l'Ontario pourrait également être un outil de référence.

#### *Recommandations du Comité tripartite*

Le président est d'avis que le premier objectif de l'Axe devrait être de joindre les ayants droit, et ensuite de développer la façon de les accueillir et de faire en sorte qu'ils demeurent dans les écoles de langue française. Ces actions sont d'ailleurs probablement plus faciles à réaliser province par province ou encore conseil scolaire par conseil scolaire.

Outre les brochures, les sites Web et le bouche-à-oreille, on doit miser sur l'efficacité, la rapidité et l'accès direct du réseau téléphonique, qui offre la possibilité de répondre aux questionnaires dans la langue de son choix. Les bibliothèques et les organismes communautaires sont également de bons endroits pour joindre la clientèle.

Enfin, le président fait remarquer que le groupe de travail ayant réalisé une bonne portion de son mandat, certains des sujets qu'il a abordés pourraient être traités par la FNCSF en collaboration avec le RNDGÉ ou plus particulièrement par un conseil scolaire « champion ». Il ajoute que le groupe de travail pourra ajuster le modèle de ses rencontres pour répondre aux besoins de l'axe. Par ailleurs, le président du Comité tripartite met en lumière la possible collaboration avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour mener ces sondages, et demande à l'Axe Promotion de faire part de ses échanges avec le Ministère à la prochaine rencontre du Comité tripartite.

## **5. Varia – Poursuite des travaux et financement**

---

Le président mentionne que, bien que le Comité tripartite s'était donné comme direction de ne pas discuter de financement de projets, la situation actuelle oblige une discussion à ce sujet. On note un certain découragement de certains groupes de travail face à la difficulté d'obtenir du financement. Pour sa part, PCH rappelle que de nombreux mécanismes et organismes sont en place pour aider et qu'elle ne peut malheureusement pas tout financer. La façon d'accéder au financement doit être revue, que ce soit auprès de PCH ou d'autres ministères fédéraux.

PCH est d'avis que le moment actuel est propice puisque l'on procédera sous peu au renouvellement des ententes fédérales-provinciales/territoriales, lesquelles définiront les plans d'action du milieu de l'éducation en français pour les quatre prochaines années. Un total de 95 % des fonds octroyés au domaine de l'éducation par ce ministère relève de ces ententes. PCH souhaite donc que l'on s'attarde à des positions gagnantes et que l'on priorise les projets. Une fois l'entente-cadre signée, suivront les négociations provinciales et territoriales, ce qui permettra aux intervenants de connaître l'enveloppe budgétaire dont ils disposent et ainsi de définir les grandes orientations. Il s'avère donc de la plus grande importance que ceux-ci définissent leurs priorités le plus rapidement possible.

On suggère de dresser le portrait des projets développés par chacun des axes et de déterminer par la suite ceux qui pourraient faire l'objet d'un partenariat entre différents axes. Le Comité tripartite pourrait présenter un seul projet majeur plutôt que plusieurs projets de moins grande envergure.

Le président note la complexité que représente le fait qu'au Canada l'éducation soit du domaine provincial, chaque province et territoire présentant un plan d'action. Le Comité tripartite se voulant une table de coordination, ses membres pourraient intervenir auprès des différents conseils scolaires et des ministères de l'Éducation afin de faire connaître les besoins majeurs, ce qui permettrait ensuite aux intervenants provinciaux et territoriaux d'en tenir compte dans leurs plans d'actions respectifs.

Une suggestion est émise à l'effet que les partenaires de toutes les provinces et des territoires travaillent en collaboration et en concertation sur un même projet, mais que l'un des organismes agisse comme porteur du dossier. On fait remarquer que la FNCSF pourrait assumer ce rôle de coordination. Par ailleurs, on ne doit pas toujours attendre qu'un projet devienne une priorité nationale avant que les intervenants ne se l'approprient. Par exemple, un projet pourrait être mené de concert par trois ou quatre provinces ou territoires.

Dans le même ordre d'idée, un commentaire est émis à l'effet que l'on doit absolument prendre en considération les succès du Comité tripartite qui ne sont pas seulement d'ordre financier. On peut par exemple penser à la réflexion, au partage d'informations et aux discussions engendrées par cette table. Il va de soi que

chacune des problématiques qui font l'objet de discussions au Comité ne peuvent se conclure par une action nationale; et que les travaux des axes ne doivent pas nécessairement se traduire par un projet.

Une autre possibilité à envisager serait qu'une partie des fonds accordés aux provinces et aux territoires soit attribuée à des projets de portée nationale. On fait remarquer que l'action doit d'abord commencer sur le plan local, et ensuite se concrétiser au point de vue national. Aussi, une province ou un territoire pourrait réaliser un projet dans sa communauté, et ensuite servir d'éclaireur aux autres communautés afin qu'il soit adapté dans leur province ou leur territoire.

On précise que PCH ne financera pas de projet découlant directement du Comité tripartite. Les membres qui le composent doivent donc faire preuve d'imagination, de créativité et d'initiative. Les communautés devront développer une vue d'ensemble plutôt que de travailler en vase clos. Si les façons de faire ne changent pas, cela nuira au développement et à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes.

### *Recommandations du Comité tripartite*

Le président demande à la FNCSF de dresser la liste des projets envisagés par les différents axes le plus tôt possible pour priorisation afin que l'on puisse dresser les plans d'action de façon réaliste. Une suggestion est présentée à l'effet qu'une fois cette liste sera établie, on convoque une rencontre réunissant PCH ainsi que des représentants pour chacune des régions afin de déterminer quelle province ou quel territoire sera le porteur du projet. Un commentaire est émis selon lequel cette initiative est envisageable théoriquement, mais complexe à réaliser étant donné l'immensité des besoins comparativement aux fonds disponibles. PCH fait valoir que les 5 % restants de l'enveloppe budgétaire de l'éducation pourraient possiblement être attribués aux projets de la Table.

On rappelle que le Sommet des communautés francophones et acadienne tenu en 2007 par la FCFA du Canada a permis de tracer des constats et des bilans, et qu'à la suite de ce rassemblement, un Plan stratégique des communautés a été développé, lequel s'échelonne jusqu'en 2017. On croit que ce Plan stratégique n'est pas suffisamment pris en considération par les Axes et on suggère que tous les membres des groupes de travail prennent connaissance de ce plan.

## **6. Synthèse et date de la prochaine rencontre.**

---

Le président remercie les membres de la Table pour leur participation et leur collaboration et cède le mot de la fin à Yolande Dupuis, présidente de la FNCSF, organisme coordonnateur des travaux du Comité tripartite.

Madame Dupuis remercie d'abord monsieur Raymond Daigle, président du Comité tripartite, pour avoir présidé la rencontre avec brio et note son excellente faculté de synthèse. Elle remercie également monsieur Edgar Gallant pour sa présence et sa collaboration. Enfin, elle remercie à leur tour les membres du comité pour leur participation et leur collaboration. Elle fait valoir la qualité des présentations qui ont eu cours durant la rencontre et souligne qu'elles se sont avérées très pertinentes et enrichissantes. Elle avise les membres que la FNCSF réévalue présentement son Plan stratégique afin de redéfinir ses énoncés, sa vision, sa mission et ses valeurs, lesquels seront présentés dans le cadre de son assemblée générale annuelle en octobre 2009.

Enfin, Edgar Gallant réitère que les projets doivent être considérés dans un contexte national et que l'on doit cerner les priorités de l'ensemble des communautés.

**La prochaine rencontre** du Comité tripartite sera tenue **les 9 et 10 décembre 2009** à Ottawa.

*La rencontre se termine à 15 h 15.*